

Contrat de nappe III 2020 -2022
Tableau récapitulatif des actions

	Programme	Opérations	Descriptif	Gain sur la ou les ressources (en m ³ /an)	Maître d'ouvrage pressenti	Échéance	Coûts (€ HT)	Lien avec le SAGE	Mesures PdM concernées	Financement prévisionnel					Fiche action		
										Agence (1)	Région OC	CD34	Autres	MO			
Volet 1 : Economies d'eau	Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)	Instrumentation pour diagnostic permanent des réseaux dont l'objectif de rendement n'est pas atteint	Mise en place de prélocalisateurs sur réseaux AEP Cers, Montblanc, Sauvian, Sérignan, Valras, Villeneuve-lès-Béziers	Contribution	CABM	2020-2021	100 000	A.12, D.39	RES0202 (contribution)	50%	0%	0%	0%	50%	1.1		
			Mise en place de dispositifs permanents pour la surveillance du réseau et le repérage des fuites sur le réseau AEP Vias	Contribution	SBL	2020	105 600	A.12, D.39	RES0202 (contribution)	50%	0%	0%	0%	50%			
		Réhabilitation prioritaire des réseaux AEP des communes prélevant dans la nappe astienne	Réhabilitation / remplacement des canalisations les plus fuyardes Sauvian, Cers, Villeneuve-lès-Béziers, Sérignan, Montblanc (3 000 m)	185 000	CABM	2020-2022	1 214 640	A.12	RES0202	50% (2)	0%	0%	0%	50%	1.2		
			Régulation des pressions sur le réseau - phase 3 (réalisation d'un maillage, pose de vannes de sectionnement et de stabilisateurs de pression) [opération pilote] Cers	7 800	CABM	2021	175 000	A.12	RES0202	50%	0%	0%	0%	50%			
			Remplacement des canalisations au droit des tronçons les plus fuyards Vias	56 000	SBL	2020-2022	600 000	A.12	RES0202	50% (2) (3)	0%	0%	0%	50%			
		Mise en œuvre des actions d'économies d'eau des campings	Campings	400 000	Etudes, comptage prélèvements avec télérelève, comptage distribution avec détection de fuites et télérelève, comptage de sectorisation, plans	2020-2022	1 900 000	A.11	RES0203	40 + 10 %	0%	0%-20%	0%	30%-50%	1.3		
					Traitement des fuites (recherche et travaux)	2020-2022	5 000 000			40 + 10 % (2)	0%	0%-20%	0%	30%-50%			
					Gestion des espaces verts	2020-2022	3 600 000			40 + 10 %	0%	0%-20%	0%	30%-50%			
					Équipements hydroéconomiques	2020-2022	1 650 000			40 + 10 %	0%	0%-20%	0%	30%-50%			
					Parcs aquatiques	2020-2022	350 000			40 + 10 %	0%	0%-20%	0%	30%-50%			
					Exploitation, divers	2020-2022	500 000			40 + 10 %	0%	0%-20%	0%	30%-50%			
		Volet 2 : Substitution	Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE)	Montblanc - Raccordement au réseau AEP CABM avec substitution de prélèvements sur l'UG6	Extension du réseau Orb pour sécurisation/appoint de l'alimentation en eau de Montblanc, substitution de la Baume et autres prélèvements privés à proximité de la canalisation	65 000	CABM	2021	6 630 000	A.16	RES0701	2,21% (plafond)	20% (5)	0%	0%	maximum 97,79%	2.1
				Portiragnes - Raccordement au réseau AEP CABM pour substitution partielle des prélèvements sur l'UG2	Interconnexion du réseau de Portiragnes village avec le réseau CABM via la commune de Cers pour une alimentation d'appoint et substitution potentielle de prélèvements sur l'UG2	35 000	CAHM	2020-2022	3 000 000	A.16	RES0701	1,14% (plafond)	20% (5)	0%	0%	maximum 98,86%	
Montblanc - Raccordement du stade au réseau d'eau brute (UG6)	Extension du réseau d'eau brute existant jusqu'au stade de Montblanc pour substitution des prélèvements liés à cet usage			5 000	Montblanc	2022	20 000	A.16	RES0701	50%	0%	0%	0%	50%	2.3		
Vias - Raccordement au réseau AEP SBL (UG3)	Interconnexion du réseau de Vias village puis Vias-plage avec le réseau du SBL pour une alimentation d'appoint et substitution potentielle de prélèvements			216 000	SBL	2021	9 500 000	A.16	RES0701	0%	0%	0%	0%	100%	2.1		
Etude de faisabilité technique et d'opportunité du remplissage des piscines des campings en eau brute (UG1)	Étude technique avec plot d'essai visant à démontrer l'utilisation possible de l'eau brute pour le remplissage des piscines des campings sans remettre en cause la qualité sanitaire des eaux de baignade			Contribution	SMETA ou CCI	2021-2022	50 000	A.17	RES0701	50%	30%	0%	0%	20%	2.2		
Vendres - Extension du réseau d'eau brute pour substitution de prélèvements agricoles (UG1)	Extension du réseau d'eau brute en rive droite de l'Orb pour irrigation de vignes et substitution des prélèvements agricoles dans la nappe			326 000	BRL	2020-2022	1 700 000 (total : 5,1M)	A.16	RES0701	45,72% (plafond)	5%	5%	24,28%	20%	2.3		
Montblanc-Servian - Extension du réseau d'eau brute pour substitution de prélèvements agricoles (UG6)	Déploiement du réseau d'eau brute BRL sur le secteur Montblanc-Servian (phase 2 maillon biterrois Aqua Domitia) pour substitution des prélèvements du Rouge Gorge			265 000 (300 000 proposé)	BRL	2020	6 500 000 (totalité projet)	A.16	RES0701	3,21% (plafond)	44,5%	17%	8,5%	26,79%			
Autres actions visant la mobilisation de nouvelles ressources (REUTE, récupération eau de pluie, eau de piscine...)	Toutes les actions de mobilisation de nouvelles ressources contribuant à réduire les prélèvements dans la nappe sans dégrader les ressources en eau locales			selon projets	usagers	2020-2022	à définir	A.17	RES0701	selon projets (3)	30%-40%	0%	0%	20% - 70%	sans		
Volet 3 : Préservation de la ressource	SAGE	Elaboration des plans de gestion sur les trois zones de vulnérabilité	Concertation avec les collectivités, les agriculteurs et acteurs locaux pour réduire les rejets polluants - feuille de route pour chaque ZV - intégration dans les PLU des préconisations - définition des objectifs et calendrier - suivi des indicateurs - engagement des parties prenantes	0	SMETA	2020-2021	pm (cf. missions d'animation)	B.21	hors pdm	pm (50%)	0%	participation statutaire	0%	en régie	3.1		
		Etude d'opportunité de réaliser un projet de recharge artificielle sur l'affleurement de Florensac	Suite à donner à l'étude BRGM	500 000	SMETA	2021-2022	50 000	A.17	hors pdm	50%	30%	0%	0%	20%	3.2		
		Travaux sur forages défectueux	Réhabilitation/ bouchage des forages situés sur les secteurs à enjeux tels que définis par le SAGE (PPR notamment) : Etude, diagnostic, établissement du programme de travaux	0	SMETA	2020-2022	pm (cf. missions d'animation)	B.27	hors pdm	pm (50%)	0%	participation statutaire	0%	50%	3.3		
			Réhabilitation/ bouchage des forages situés sur les secteurs à enjeux tels que définis par le SAGE (PPR notamment) : Travaux	0	SMETA	2021-2022	50 000	B.27	hors pdm	50%-70%	0%	0%-20%	0%	20%-50%			
		Mise en œuvre des prescriptions des DUP	Travaux de mise en conformité des captages de Vias	0	SBL	2020	424 000	B.28	hors pdm	0%	0%	0%	0%	100%	3.3		
Travaux de mise en conformité des captages de Portiragnes	0		CAHM	2020	350 000	B.28	hors pdm	0%	0%	0%	0%	100%					

Programme	Opérations	Descriptif	Gain sur la ou les ressources (en m ³ /an)	Maître d'ouvrage pressenti	Échéance	Coûts (€ HT)	Lien avec le SAGE	Mesures PDM concernées	Financement prévisionnel					Fiche action	
									Agence (1)	Région OC	CD34	Autres	MO		
Volet 4 : Amélioration des connaissances et suivi de la ressource	Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)	Développement des outils de gestion	Acquisition de capteurs supplémentaires pour consolider le suivi de la nappe	Contribution	SMETA	2020-2022	24 000	A.5; A.6	hors pdm	50%	0%	0%-20%	0%	30%-50%	4.1
			Adaptation de l'outil LYXEA à l'évolution des besoins en matière de bancarisation des données et de gestion de la ressource	Contribution	SMETA	2020	10 000	D.36	hors pdm	70%	0%	0%	0%	30%	
			Fourniture et installation de compteurs sur les forages prélevant plus de 5 000 m ³ /an	Contribution	gros préleveurs	2020-2022	160 000	D.35	hors pdm	70% - 40 + 10 %	0%	0%	0%	30%-50%	
		Acquisition et pose de boîtiers communicants sur les forages prélevant plus de 5 000 m ³ /an	Contribution	SMETA	2020-2022	40 000	D.35	hors pdm	70%	0%	0%-10%	0%	20%-30%		
	Mise en œuvre d'une plateforme de télégestion des prélèvements	Contribution	SMETA	2020-2022	70 000	D.36	hors pdm	70%	0%	0%	0%	30%	4.2		
	Etude des relations nappe alluviale Hérault/nappe astienne	Contribution	SMETA/SMBFH	2020-2022	50 000	D.37	hors pdm	50%	0%	0%	25%	25%			
	Suivi-évaluation du PGRE	Contribution	SMETA	2020-2022	pm (cf. missions d'animation)	B.21	hors pdm	pm (70 %)	0%	participation statutaire	0%	pm (30%)		sans	
Volet 5 : Communication/sensibilisation	Plan de communication SAGE	Supports d'information	Création de supports d'information et de formation (fiches techniques, fiches SAGE, guide...)	contribution	SMETA	2020	10 000	D.40 ; A.13	RES0203	70%	0%	0%	0%	30%	5.1
			Refonte site internet SMETA	contribution	SMETA	2020	10 000	D.40 ; A.13	hors pdm	70%	0%	0%	0%	30%	
			Développement d'une charte graphique SAGE/EPTB	0	SMETA	2020	3 000	D.40	hors pdm	70%	0%	0%	0%	30%	
		Animations en milieu scolaire	Sensibilisation des élèves à une utilisation économe de la ressource	contribution	SMETA	2020-2022	60 000	A.13	hors pdm	70%	0%	0%	0%	30%	
		Sensibilisation des vacanciers (supports de sensibilisation, animations, jeux, vidéos...)	Mise en œuvre d'opérations de communication contribuant à sensibiliser les vacanciers à la ressource en eau	contribution	Campings, FHPA	2020	431 000	A.13	RES0203	40%-70%	0%	0%	0%	30%-60%	
		Sensibilisation des abonnés	Distribution de kits hydroéconomiques (1000 /an) aux abonnés avec chèques eau et à l'occasion d'autres manifestations avec flyer SMETA	54 000	CABM	2020	15 000	A.13	RES0202	50%	0%	0%	0%	50%	
		Formation irrigation raisonnée	Apporter aux agriculteurs toutes les connaissances pour gérer les apports en eau en cohérence avec les besoins des cultures	contribution	CAH	2020-2022	programme VIVEA	A.13	RES0201	0%	0%	0%	100%	0%	
		Autres actions de communication	Séminaires, réunions thématiques, journées formation, animations, jeux pédagogiques, création label...	sans objet	à définir	2020-2022	à définir	D.40	hors pdm	70% (3)	0%	0%	0%	30%	
Volet 6 : Animation	Animation du contrat	Animation	Animation SAGE - 90 % ETP	contribution	SMETA	2020-2022	315 900			50% (4)	13,3%	participation statutaire	0%	36,7%	sans
		Animation	Mise en œuvre du PGRE (par le chargé de mission) - 100 % ETP	contribution	SMETA	2020-2022	195 000			70% (4)	0%	participation statutaire	0%	30%	
		Animation	Mise en œuvre d'actions du contrat (par le technicien de nappe) - 100 % ETP	contribution	SMETA	2020-2022	177 000			50% (4)	0%	participation statutaire	0%	50%	

(1) Sous réserve de satisfaction des règles de sélectivité générales et, selon les domaines, avec application d'un coût plafond déterminé selon les règles en vigueur du 11ème programme à la date de décision d'aide

Taux maximum de financement prévu au 11ème programme qui sera éventuellement revu à la baisse en fonction des co-financements obtenus

Pour les activités économiques, dans le respect des règles de l'encadrement européen des aides tel que défini au moment de la décision d'aide

(2) Taux réservé aux travaux identifiés comme prioritaires au diagnostic ou SDAEP et permettant de répondre à l'objectif de la mesure PDM du SDAGE 2016-2021

(3) Taux de subvention donné à titre indicatif et ne donnant pas lieu à un engagement de l'agence : se reporter à l'article 7.4 "Engagement Agence"

(4) Taux applicable à une assiette correspondant aux missions éligibles aux aides de l'Agence au regard de ses règles d'intervention en vigueur à la date de la décision d'aide

(5) Taux applicable à une assiette éligible à définir